

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 JUIN
2022**

Le treize juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, suivant convocation faite le sept juin deux mille vingt-deux.

Présents : M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Chantal GEFFROY, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Annie PAILLER, Mme Hélène TASSEL, M. Mathieu BRETON, M. Alexandre MOYOU, M. Hervé LOUSSAUT, Mme Sophie BELLEC,

Absent excusé : M. Yvan PELLÉ,

Secrétaire de séance : M. Bertrand REGNAULT,

Délibération n°2022/39

TARIFS COMMUNAUX 2022 - 2023

Rapporteur : Claude Siche

Claude Siche indique que la commission finances s'est réunie le 3 juin 2022 pour étudier les évolutions de tarifs valables à compter du 1^{er} septembre 2022, et a formulé les propositions suivantes :

- augmentation des tarifs de 2% par rapport aux tarifs 2021-2022, pour le cimetière et les prestations diverses
- augmentation plus conséquente (supérieure à 5%) des tarifs de locations de salles afin de prendre en compte les évolutions de prix (électricité, fluides...) mais également les prestations supplémentaires assurées par la commune (états des lieux, nettoyage des vitres, travaux de réfection des salles effectués par les services techniques...)

Ainsi, les tarifs suivants sont proposés pour l'année 2022-2023 (application à compter du 1^{er} septembre 2022) :

Cimetière

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Prestation Cimetière		2021-2022	Proposition 2022-2023
Concession	Concession simple 30 ans	420,00 €	428,00 €
	Grande concession 30 ans	620,00 €	632,00 €
Colombarium	Murs A et B	Concession 15 ans	520,00 €
		Concession 30 ans	825,00 €
	Mur C	Concession 30 ans	620,00 €
	Jardin du Souvenir avec plaque - 30 ans		112,00 €
Caveaux d'avance *	Caveau 6 places	1 595,83 €	1 595,83 €
	Caveau 9 places	2 392,83 €	2 392,83 €

* les tarifs de vente doivent être établis en tenant compte du prix de leur construction, à l'exclusion de tout profit financier pour la commune, les tarifs ne sont donc pas revalorisés

Prestations diverses

Prestations Diverses		Base	2021-2022	Proposition 2022-2023
Locations Verbales	Délaié de Pont-Menou		21,00 €	21,50 €
	Terrain Agricole	L'hectare	183,00 €	187,00 €
Droits de Place	Ventes au déballage abonnement	Le mètre linéaire	0,50 €	0,50 €
	Ventes au déballage passagers ou volants	Le mètre linéaire	1,00 €	1,00 €
	Marché hebdomadaire abonnement	le mètre linéaire	0,50 €	0,50 €
	Marché hebdomadaire passagers ou volants	le mètre linéaire	1,00 €	1,00 €
	Taxis	Forfait annuel	53,00 €	54,00 €
Photocopies	A4 NB	La feuille	0,30 €	0,30 €
	A3 NB	La feuille	0,35 €	0,35 €
	A4 couleur	La feuille		0,35 €
	A3 couleur	La feuille		0,40 €

Bâtiments communaux : locations de salles

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Bâtiment	Prestation	Base	2021-2022	Proposition 2022-2023	
MILLE CLUB	Associations communales : deux manifestations gratuites par an		Gratuit	Gratuit	
	Caution		200,00 €	200,00 €	
	Résidents Communaux	journée (du lundi au jeudi)		122,00 €	130,00 €
		week-end		175,00 €	185,00 €
	Résidents Extérieurs	journée (du lundi au jeudi)		230,00 €	245,00 €
		week-end		280,00 €	300,00 €
Espace GUILLAUME LE JEAN	Associations communales : deux manifestations gratuites par an		Gratuit	Gratuit	
	Caution		1 500,00 €	1 500,00 €	
	Résidents Communaux	Espace A grande salle	journée (du lundi au jeudi)	300,00 €	315,00 €
			week-end	470,00 €	495,00 €
		Espace B petite salle + bar	journée (du lundi au jeudi)	245,00 €	260,00 €
			week-end	350,00 €	370,00 €
	Résidents Extérieurs	Espace A grande salle	journée (du lundi au jeudi)	440,00 €	465,00 €
			week-end	650,00 €	685,00 €
		Espace B petite salle + bar	journée (du lundi au jeudi)	370,00 €	390,00 €
			week-end	535,00 €	565,00 €
	Cafés d'enterrement			50,00 €	50,00 €
	Forfait chauffage chauffage pour la période du 01/11 au 31/03 pour les deux sall			50,00 €	55,00 €

Concernant ces locations, Annie Loneux indique qu'il est souhaitable que le Mille Club reste à un tarif accessible, car il est souvent loué par des jeunes, qui n'ont pas les moyens de louer à un tarif plus élevé.

Hélène Tassel remarque que la caution pour le mille-club est faible, d'autant que cette salle a été refaite récemment. Le maire souligne l'importance d'effectuer un état des lieux plus méticuleux. En effet, il a été constaté que des tables du mille-club ont déjà été abimées (traces de cigarettes), et que les grilles du four de la salle Guillaume Lejean ont de nouveau disparu. La commune a sa part de responsabilité car ces points n'ont pas été vérifiés à l'état des lieux de sortie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve** les propositions de tarifs proposés applicables à compter du 1^{er} septembre 2022

POUR : 14 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Pour copie conforme,
Le maire,
Renaud de Clermont-Tonnerre,